

Formation Professionnelle Qualifiante – rémunérée

CQP – Ouvrier Qualifié de l'exploitation viticole

Du 12 octobre 2020 au 10 décembre 2021

Objectifs :

La formation CQP Ouvrier Qualifié de l'Exploitation Viticole vise à :

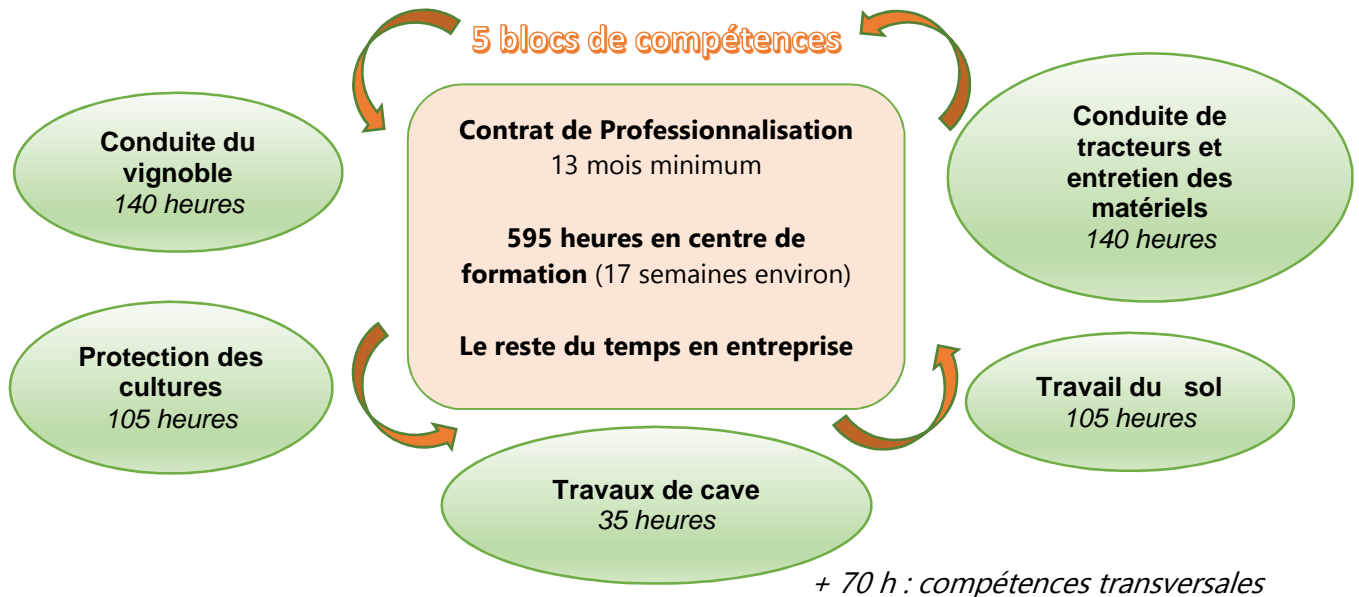
- Acquérir des compétences professionnelles reconnues
- Compléter ses connaissances et compétences dans le domaine viticole
- Obtenir le **Certificat de Qualification Professionnelle** (niveau V)

Public et prérequis :

- Demandeur d'emploi
- Salarié en CDD
- Avoir une bonne condition physique

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en salle, **cours pratiques** sur le Domaine de l'exploitation, des **misés en situation professionnelle**. Les stagiaires ont accès à un centre de documentation et d'information, un centre de ressources et des salles informatiques.



Evaluation Certificative :

Pour chaque bloc de compétences : Une évaluation pratique en centre de formation, des travaux en entreprise évalués. A la fin de la formation, prestation orale devant le jury du CQP. En cas de certification partielle, le candidat reçoit une attestation. La durée de validité des blocs est illimitée.

Contact

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Amboise-Chambray-Lès-Tours
Lycée Agricole de Amboise – **Unité de Formation Continue**
46 avenue Emile Gounin – BP 239 – 37402 Amboise Cedex
Tél. : 02 47 23 35 61 (ligne directe) – Fax : 02 47 23 35 68
Courriel : formation-pro-continue.amboise@educagri.fr – Site : www.epl-amboisechambray.fr